BURKINA FASO
Région du Centre-Ouest (90726 PDI, Source : DRAHSN-CO, au 31/03/2024)

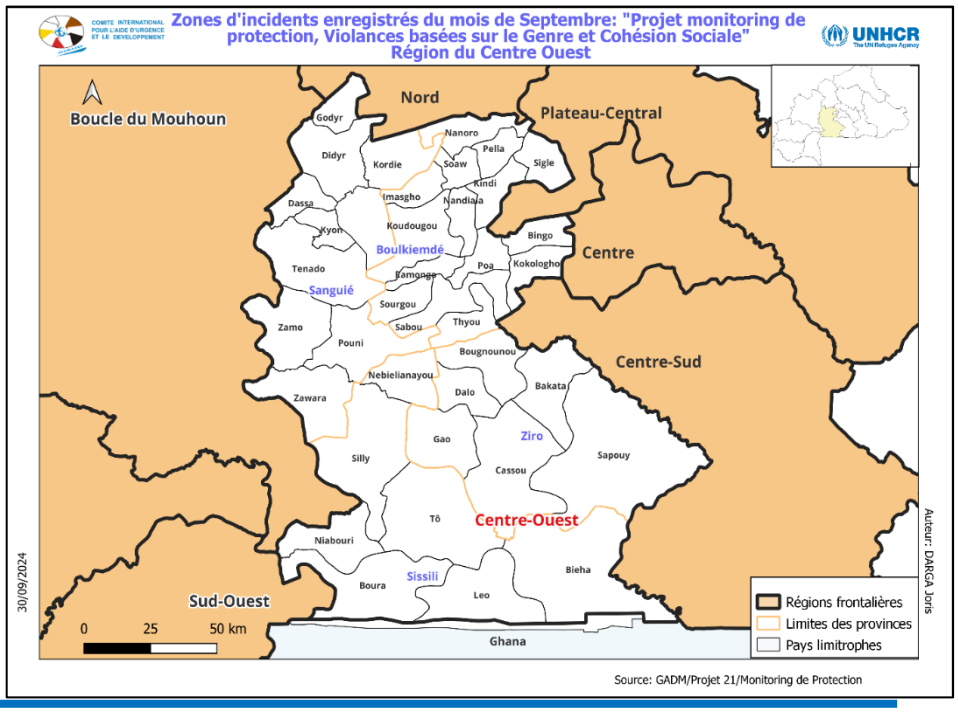

Rapport mensuel Monitoring de Protection – Septembre 2024

Personnes en déplacement : **00**	Incident enregistré : **00**
Cas de protection pris en charge : **00**	Cas de protection référés : **00**

I. Résumé

La situation de protection et sécuritaire dans la région du Centre-Ouest a été relativement stable au cours de ce mois de septembre 2024. En effet, aucune victime de violation des droits humains en lien avec les incidents sécuritaires et de protection n'a été enregistrée dans les zones couvertes par le dispositif du monitoring P21 mis en place pour suivre la situation de protection.

Hormis le suivi et le rapportage de la situation de protection de la région, d'autres activités du P21 ont été réalisées au cours de ce mois :

- la collecte des données à travers les entretiens avec des informateurs clés et des chefs ménages dans vingt-neuf (29) villages de la province du Ziro, du Sanguié et du Boulkiemdé ;
- le référencement de quatre (04) PBS ;
- l'identification de quatre (04) PBS ;
- la tenue de cinq (05) séances de sensibilisation sur la cohésion sociale.

II. Couverture géographique

38 communes couvertes → 05 comités locaux de Protection → 02 moniteurs de Protection et 01 superviseur → 05 moniteurs volontaires

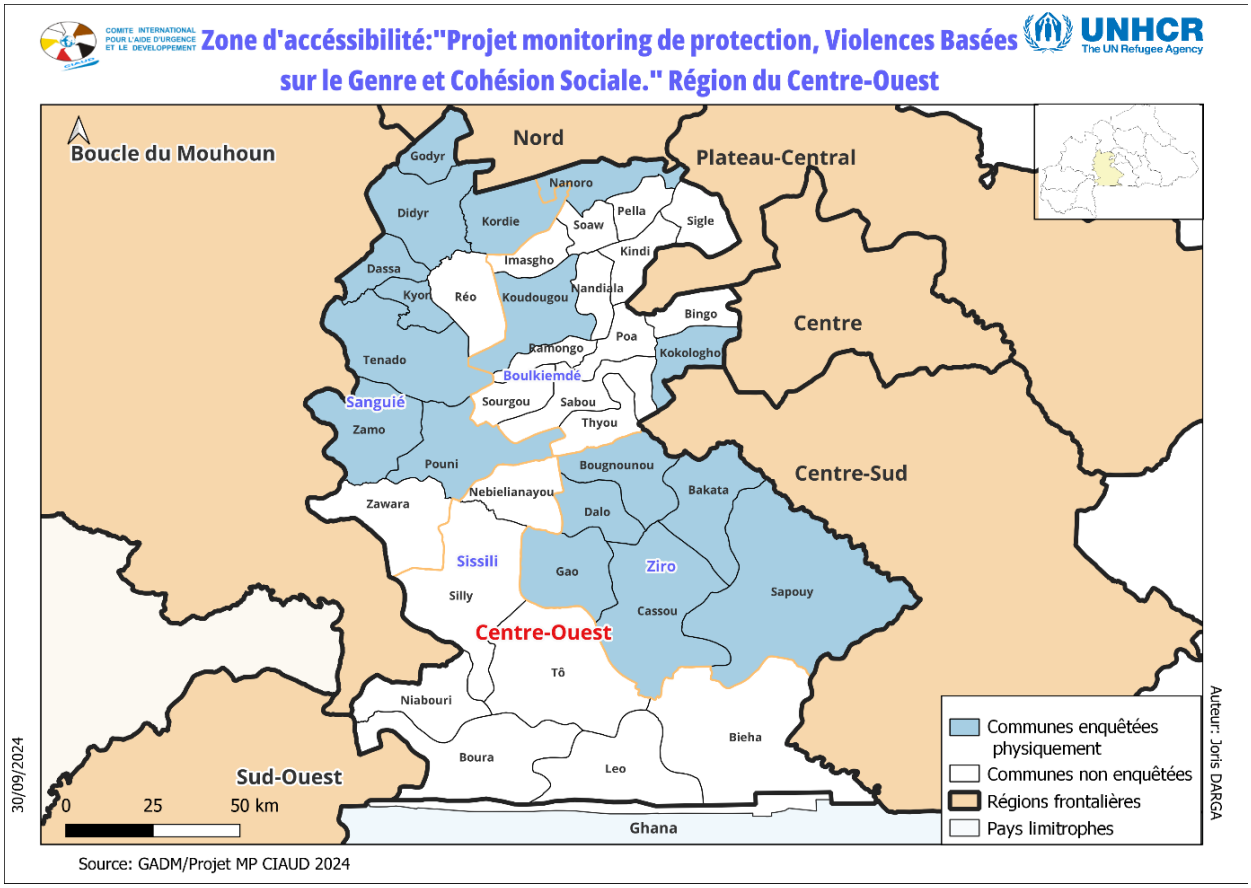

- **Accessibilité**

Au cours de ce mois, les localités sélectionnées dans le cadre de la collecte des données P21 étaient toutes accessibles physiquement. Sur 31 villages sélectionnés, l'administration des questionnaires du P21 a pu se faire dans 29 Villages soit deux (02) villages n'ont pas été administrés en raison de contraintes manque de temps.

- **Méthodologie de collecte d'informations**

La méthode de collecte de données utilisée combine à la fois une approche individuelle et une approche communautaire, une approche quantitative et qualitative. L'administration d'entretiens semi-directifs, permet de collecter des données agrégées à l'échelle des communes puis analysées afin de dégager les tendances de la perception des communautés sur les risques de protection auxquelles elles sont confrontées. L'administration de formulaires d'incident de protection permet également de documenter les incidents de protection rapportés par les communautés et individus enquêtés. Cette collecte s'effectue de manière mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé « d'informateurs clés » et de « ménages (familles) », de survivant(e)s de violations de droits humains et du droit international humanitaire, tout en s'appuyant sur un réseau de relais communautaires composé de membres de comités locaux de protection situés au niveau commune et de points focaux communautaires situés au niveau village/localité.

Consacrant le principe de localisation, le dispositif de Monitoring de Protection P21 (Projet 21) en place dans la région du Centre-Ouest comprend deux (02) moniteurs de protection, un (01) superviseur, et mobilise également l'Association AEJTB. Ce dispositif permet de compléter la couverture géographique de l'ONG CIAUD et de couvrir davantage de communes et de villages. Ce réseau compte cinq (05) moniteurs volontaires de protection, cinq (05) comités locaux de protection avec 12 membres par comité.

Au cours de ce mois, la collecte d'informations s'est réalisée via les outils suivant :

- 60 questionnaires **ménages** administrés auprès de **30** femmes et de **30** hommes **;**
- 60 questionnaires **informateurs clés** administrés auprès de **28** femmes et de **32** hommes **;**
- 04 formulaires de **référencement** renseignés**.**

III. Typologie des déplacements identifiés

Aucun déplacement de population enregistré au cours du mois.

IV. Incidents de protection

Incidents

00 Incident

00 victime

Localités touchées

00 Commune touchée

- **Statistiques**

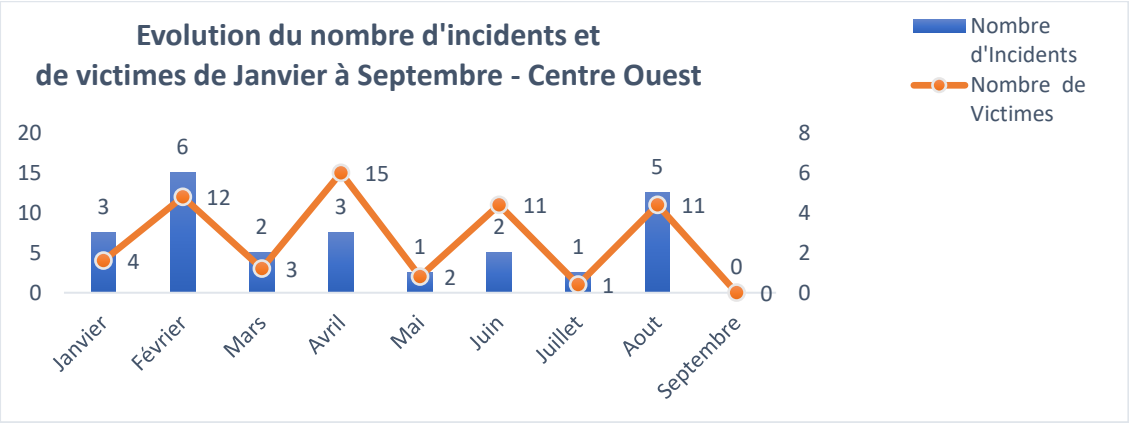

- **Détails sur les incidents**

RAS

V. Situation par secteur

V.1. Violence basée sur le genre (VBG)

- **Eléments clés**

Dans la région du Centre-Ouest, les facteurs favorisant les VBG sont le manque de ressources, les normes culturelles et sociales, le manque d'éducation, l'absence et/ou l'éloignement des services de protection contre les VBG dans certaines localités…

Cependant, le signalement ou la dénonciation des VBG est souvent entravé par plusieurs facteurs qui sont entre autres la peur de représailles, la stigmatisation sociale, l'ignorance des droits, les pressions familiales et cultures, l'absence et/ou l'éloignement des services de protection contre les VBG dans certaines localités, etc. Toute chose qui place les femmes et les filles en situation de grande vulnérabilité.

- **Activités de prévention et de réponse**

RAS

V.2. Protection de l'enfance

- **Eléments clés**

Dans la région Centre-Ouest, les problèmes qui menacent la sécurité des enfants sont entre autres les négligences, le travail des enfants dans les sites d'or artisanal, la mendicité, les enfants vivant dans la rue, le problème de documentation civile (absence d'acte de naissance) pour les enfants issus des villages sans CSPS ou éloignés du chef-lieu du département.

- **Activités de prévention et de réponse**

RAS.

V.3. Etat de droit

En plus des structures étatiques comme les services en charge de l'Action Humanitaire, les préfectures, les établissements primaires et secondaires présentes dans certaines localités et œuvrant dans la promotion des droits humains, la région du Centre-Ouest dispose de deux (02) tribunaux de grande instance dans les villes de Koudougou et de Léo. Les forces de défense et de sécurité (FDS) et les volontaires pour la défense de la patrie (VDP) y sont également présents pour les opérations de sécurisation, à travers des patrouilles dans certaines localités.

Tous ces services sont accessibles par les populations. Cependant, l'action humanitaire n'arrive pas à couvrir les besoins des personnes vulnérables, aussi bien PDI qu'hôtes. Elle fait le plaidoyer auprès des acteurs humanitaires, pour la soutenir dans le cadre des assistances.

V.4. Personnes ayant des besoins spécifiques

- **Eléments clés**

Pour ce mois, quatre (04) personnes ayant des besoins spécifiques ont été identifiées. Il s'agit d'une personne âgée dépendante et de trois (03) femmes sans moyens de subsistance et ayant des enfants en charge. Les besoins identifiés sont d'ordre alimentaire et financier (pour AGR).

- **Activités de prévention et de réponse**

Toutes les quatre (04) PBS ont été référées vers les services en charge de l'Action Humanitaire pour une réponse aux besoins identifiés. Malheureusement, au moment du référencement elles n'ont pas pu bénéficier d'assistance par l'indisponibilité de ressources.

V.5. Cohésion sociale

- **Eléments clés**

Dans la région du Centre-Ouest, certaines localités (communes, villages ou secteurs) ont accueilli des personnes déplacées internes. Cependant les pressions sur les ressources disponibles exploitées par la population hôte pourraient déclencher un effritement du tissu social et le vivre ensemble. On note également une pression foncière croissante dans cette région qui pourrait être à l'origine de conflit entre éleveurs et agriculteurs dans certaines localités. En guise de prévention de ces cas, des séances de sensibilisation sont organisées dans les zones d'accueil visant à favoriser un dialogue franc entre les différentes communautés.

- **Activités de prévention et de réponse**

Pour le renforcement du bon vivre ensemble entre les différentes communautés, cinq (05) causeries éducatives ont été réalisées dans les communes de Sapouy, Bakata et Cassou. Ces activités ont touché au total cent quarante-cinq (145) personnes dont soixante-sept (67) hommes, quarante-neuf (49) femmes et vingt-neuf (29) enfants.

V.6. Logement, terre et biens (LTB)

- **Eléments clés**

Il faut signaler que dans la région du Centre-Ouest, il n'existe pas de sites d'accueil temporaire (SAT) des personnes déplacées internes (PDI). Cependant dans certaines localités, quelques PDI ont bénéficié de terrains où elles ont construit des abris de fortune. En dehors de ces cas, la majorité des PDI vit en famille d'accueil et en location.

- **Activités de prévention et de réponse**

RAS

V.7. Protection à base communautaire

Pour ce mois, le dispositif communautaire composé de volontaires de protection, des membres des comités locaux de protection et les informateurs clés ont mené les activités suivantes :

- le suivi de la situation de protection au sein de leurs communautés ;
- la tenue de cinq (05) séances de sensibilisation sur la cohésion sociale.

VI. Partage d'informations et coordination

- **Autorités**

➢ Partage des listes de la sélection aléatoire des villages avec le Directeur Régional en charge de l'Action Humanitaire et les Directeurs Provinciaux du Sanguié et du Ziro en charge de l'Action Humanitaire et solliciter leur accompagnement.

- **Acteurs humanitaires**

RAS

VII. Recommandations

Province	Localité	Objet	Destinataire	Niveau de mise en œuvre	Commentaires
Sissili Ziro Boulkiemdé Sanguié	Silly, To, Léo, Biéha Sapouy, Cassou, Gao Koudougou Dassa, Zawara, Pouni	Apporter des assistances alimentaires, AME et Kit d'hygiène pour les personnes à risque de protection	HCR CIAUD	Urgent	Il y a une faible présence des acteurs humanitaires et une limitation de ressources des services étatiques en charge de l'Action Humanitaire dans ces localités pour répondre aux besoins des personnes vulnérables.
Sissili Ziro Sanguié	Silly, To Gao Zawara	Augmentation du nombre de moniteurs de protection	HCR CIAUD	Moyen	La région du Centre-Ouest compte 04 provinces et 38 communes pour deux moniteurs de protection ce qui complexifie le bon suivi de la situation de protection et l'administration des questionnaires P21.
Sissili Ziro Boulkiemdé Sanguié	Silly Gao, ---- Dassa et Zawara	Appui aux Directions provinciales en charge de l'Action Humanitaire pour l'ouverture des services sociaux dans ces communes	HCR CIAUD	Urgent	Ces communes ne disposent pas d'un service social (Action Sociale) pour prendre en charge les victimes de violences. Ainsi des plaidoyers pour l'appui à l'ouverture des services sociaux contribueront à mieux prendre en charge des victimes de violences.
Sissili Ziro Boulkiemdé Sanguié	Léo, Biéha Sapouy, Koudougou Réo	Dotation des volontaires de protection en moyens roulants.	HCR	Urgent	Il y a beaucoup de localités à couvrir et au regard de la longue distance que parcourent les Moniteurs de Protection pour l'administration des questionnaires du P21, doter les volontaires de protection, de moyens roulants leur permettra de se déplacer régulièrement pour la collecte des données.
Sissili Ziro Boulkiemdé Sanguié	Silly, To, Léo Sapouy, Cassou, Gao Koudougou Dassa, Zawara	Réalisation d'une session de renforcement des capacités des staffs, partenaires locaux ainsi que les autorités de la région sur le P21	HCR CIAUD	Urgent	Certains membres du dispositif du monitoring de protection P21 n'ont pas encore bénéficié d'une formation sur le MP. Le Monitoring de protection P21 est nouveau pour certaines autorités donc renforcer les capacités en la matière contribuerait à renforcer davantage la bonne collaboration et donnerait plus de visibilité au projet.
Sissili Ziro Boulkiemdé Sanguié	Silly, To, Léo Sapouy, Cassou, Gao Koudougou Dassa, Zawara	Renforcer les capacités budgétaires pour un bon suivi des activités terrain	HCR	Urgent	Une augmentation budgétaire permettra de faire un meilleur suivi (à travers notamment la couverture des missions) et de renforcer les capacités des staffs et partenaires locaux.